

Envoyé par courriel

DFJC
Madame la Conseillère d'État
Cesla Amarelle
Rue de la Barre 8

1014 Lausanne

Lausanne, le 18 mai 2020

Prolongation de la période transitoire

Madame la Conseillère d'État,

Après une semaine de reprise, le retour des enseignant-e-s est globalement positif. Toutefois, une grande majorité s'accorde pour dire qu'un retour à la normale dès le 25 mai compliquera les apprentissages, notamment sanitaires. Avec une classe de 20 élèves, ces derniers seront encore plus difficiles à gérer.

De plus, la continuité en demi-groupe permettra d'affiner le repérage des élèves qui rencontrent des difficultés importantes dans leurs apprentissages et/ou ceux que l'enseignement à distance a fragilisés dans leurs progressions.

Ainsi, la SPV demande au Département de prolonger cette période transitoire, dans un premier temps jusqu'au 8 juin 2020. En effet, elle reste persuadée que de proposer aux élèves du temps supplémentaire en demi-groupe pourra répondre en partie à la période « d'enseignement » à distance qu'ils ont vécue pendant six semaines.

En pièce jointe, vous trouverez notre argumentaire.

Restant bien évidemment disponibles pour une discussion, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'État, l'expression de nos sentiments très respectueux.



Gregory Durand
Président



Yves Froidevaux
Secrétaire général

Annexe : ment.

Pour une prolongation de la période transitoire

Considérant :

- Les mesures sanitaires :
 - La très grande difficulté, voire l'impossibilité pour le cycle 1, de respecter, pour près de 70 % des répondant-e-s de notre sondage, les deux mètres de distance entre élèves et adulte.
 - Le nettoyage des mains au minimum quatre fois dans la journée durant 10 minutes avec 10 élèves. À cela s'ajoutent les passages aux toilettes, après s'être « mouché », ou encore la fin de certaines activités impliquant du matériel.
 - La désinfection du matériel ; « dans la mesure du possible, les échanges entre élèves de matériel, pédagogique ou ludique (manuels scolaires, crayons, etc.) sont évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation ». Et encore « en complément du protocole de nettoyage quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles d'enseignement spécifiques, un nettoyage des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé entre les passages de chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes ».
 - L'important brassage des élèves du cycle 3 qui amène à une désinfection après quasi chaque période et des « rapprochements » dans les couloirs importants.
- Les éléments pédagogiques :
 - La réjouissance de retrouver les élèves et que ces derniers puissent être à nouveau ensemble.
 - La poursuite de la valorisation du vivre ensemble, tout en renforçant le sentiment d'appartenance et le sentiment de sécurité, de prendre soin des relations ou encore d'améliorer la connaissance de soi.
 - La poursuite d'un bilan individuel de l'enseignement à distance sur la base des retours donnés par les élèves, ou des observations effectuées.
 - L'identification des progrès et des difficultés des élèves, en étant attentif aux inégalités qui ont pu se creuser durant ces semaines de semi-confinement .
 - L'observation et le repérage des élèves qui rencontrent des difficultés importantes dans leurs apprentissages et/ou ceux que l'enseignement à distance a fragilisés dans leurs progressions.
- La durée de la période transitoire :
 - La durée de présence des élèves à l'école qui n'excèdera pas trois jours et demi durant ces deux semaines .
 - Notre enquête qui révèle que plus de 70% des répondant-e-s souhaitent poursuivre par demi-classe.

La première semaine a permis de constater que les élèves commencent à intégrer les « gestes barrières » grâce notamment à l'investissement des enseignant-e-s. Or, certaines ne sont pas réalisables ou « contrôlables » avec un groupe 10 élèves. Elles le seront encore moins avec une classe de 20 élèves. De plus, il n'a pas été possible, dans un espace-temps aussi court, de faire un bilan pédagogique et psychosocial des élèves après cette période « d'enseignement » à distance.

Ainsi, afin d'avoir la possibilité de respecter et de faire respecter les éléments sanitaires de la décision 170 ainsi que d'accompagner au mieux les élèves d'un point de vue pédagogique durant les prochaines semaines, la SPV demande la prolongation de la période transitoire, dans un premier temps, jusqu'au 8 juin.

Le Comité cantonal SPV, le 18 mai 2020